

Les régies belges tournent le dos à TF1

Poussée par les difficultés financières et la nécessité de se diversifier, TF1 souhaite effectuer au cours de certains de ses programmes des décrochages et donc diffuser des publicités à destination des téléspectateurs belges. Cette perspective inquiète surtout RTL, qui craint de voir s'envoler entre 8 et

20 millions de recettes par an. La RTBF pourrait également perdre des plumes dans l'aventure. Le spectre d'un marché publicitaire phagocyté par le grand frère français semble temporairement s'éloigner. Selon plusieurs sources concordantes, aucune des trois régies belges que TF1 a contactées en vue de commercialiser

ses publicités ne devrait lui remettre d'offre. Une position attendue de la part des deux régies francophones, IP et RMB.

Le grand danger provenait de la troisième régie, celle du groupe flamand SBS, qui a beaucoup moins à perdre puisque TF1 ne fait pas d'audience en Flandre. Selon nos informations, l'actionnaire majoritaire de SBS, l'opérateur télécom Telenet, lui aurait demandé de ne pas faire d'offre à TF1. Les Flamands auraient aussi fait leurs comptes et constaté que l'arrivée de TF1 aurait eu un impact négatif sur leur propre marché. ■

Les portes se ferment pour TF1

PUB Les régies contactées refuseraient de faciliter son entrée sur le marché belge

- La régie flamande SBS ne devrait pas faire d'offre, emboîtant le pas aux francophones RMB et IP.
- Cela ralentirait l'arrivée de TF1, mais ne l'empêcherait pas forcément.

Ce pourrait être une première petite victoire pour ceux qui, au sein de l'écosystème médiatique francophone, tentent de résister à l'arrivée de TF1 sur le marché publicitaire belge. Selon plusieurs sources concordantes, aucune des trois régies belges que la chaîne française a contactées en vue de commercialiser ses publicités ne devrait lui remettre d'offre. Ce « non » était prévisible du côté d'IP, la régie du groupe RTL, puisque cette dernière serait la principale victime de l'arrivée de TF1 sur ses plates-bandes (8 à 20 millions d'euros perdus par an). Elle n'allait pas se tirer une balle dans le pied.

Un rejet était aussi attendu du côté de la RMB, régie de la RTBF. Même si les enjeux financiers sont moindres, elle aurait également perdu des plumes dans l'aventure (de 2,5 à 5 millions d'euros). Un « oui » aurait en outre été explosif d'un point de vue politique puisqu'il aurait signifié que l'opérateur public lui-même faisait entrer le loup dans la bergerie et prenait la responsabilité de déstabiliser l'ensemble du marché des médias, mettant ainsi à mort RTL.

Le grand danger provenait de la troisième régie, celle du groupe flamand SBS (les chaînes Vier et Vijf), qui a beaucoup moins à perdre puisque TF1 ne fait pas

d'audience en Flandre. Officiellement, SBS se refuse à commenter l'état d'avancement de ses discussions avec le Français mais selon nos informations, son actionnaire majoritaire (50 %), l'opérateur télécom Telenet, lui aurait demandé de ne pas faire d'offre à TF1. Telenet se refuse à faire un commentaire.

Ces trois refus – s'ils se confirment – ne signent pas forcément la fin des ambitions de TF1 sur le marché belge. Rien n'empêche le groupe français de créer sa propre régie comme il l'avait fait en 1989, avant de devoir tout arrêter après le tollé provoqué par son arrivée.

Mais cela compliquerait et ralentirait son installation chez nous. Il devrait se constituer une équipe de commerciaux en partant de rien, acheter des logiciels, trouver des locaux, s'abonner au CIM et... donc prendre un risque financier. Rien d'insurmontable bien sûr pour un groupe de la taille de TF1. L'autre solution serait de passer par une plus petite régie – le nom de la régie flamande Transfer, spécialisée dans les chaînes thématiques, est cité avec insistance – mais il lui faudra alors doper les équipes.

Les ambitions de Telenet au sud

Du côté des Flamands de Telenet et de SBS, on aurait donc décidé de s'entendre avec les francophones plutôt que de leur déclarer la guerre. Le jeu – des commissions sur la vente des espaces publicitaires – n'en vaudrait pas la chandelle. Entretenir de

bonnes relations avec le sud est important pour Telenet. On sait que Woestijnvis, la maison de production du groupe, nourrit depuis des années des ambitions

au sud du pays, tout comme Telenet/Base dans le monde des télécoms... « *Quel serait pour eux l'intérêt d'abîmer le marché en faisant entrer quelqu'un qui ne va pas y investir le moindre euro* », nous explique-t-on.

Les Flamands auraient aussi fait leurs comptes et constaté que l'arrivée de TF1 aurait eu un impact

négatif sur leur propre marché, en faisant glisser des budgets publicitaires du Nord vers le Sud du pays. Explication. Pour l'heure, on constate un déséquilibre dans la répartition des investissements publicitaires entre la Flandre et la Wallonie. Plutôt que de respecter une clé classique 60/40, les grands annonceurs ont tendance à investir 70, voire 75 % de leurs budgets en Flandre pour 30 ou 25 % du côté francophone. Pourquoi ? Parce qu'ils savent que les investissements

qu'ils font sur les chaînes françaises (et en particulier TF1) touchent aussi le marché francophone belge (débordement publicitaire). Il leur faut donc être moins présents sur RTBF et RTL. Cet argent « épargné » est consacré à la Flandre. Si demain TF1 monétise son audience belge, il est probable que les annonceurs reverront la clé de répartition de leurs budgets publicitaires et reviendront à une proportion 60/40. Et autant moins d'argent pour le Nord.

Enfin, autre élément qui a pu jouer un rôle : l'un des actionnaires minoritaires de SBS (25 %), l'éditeur flamand Corelio (*De Standaard, Het Nieuwsblad...*) est aussi actionnaire de RTL Belgique (via Audiopresse). Il est évidemment difficile pour lui dans ces conditions de participer à l'entrée de la chaîne française. ■

JEAN-FRANÇOIS MUNSTER

RÉACTION

Marcourt :
« Pas de contact avec TF1 »

Une éventuelle entente entre régies pour faire barrage à TF1 est délicate. Comme l'a rappelé le ministre wallon des Médias Jean-Claude Marcourt (PS) en commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, « *il s'agit d'un marché soumis aux lois de la concurrence. Toute entente entre les opérateurs, en vue de restreindre l'accès au marché pourrait être considérée comme illicite. Chaque opérateur est libre de négocier et d'avoir des contacts avec qui il veut* ». Il a précisé qu'il n'avait toujours eu aucun contact avec TF1 et qu'il n'estime pas devoir en avoir « *tant qu'il ne s'agit que de rumeurs* ». Lors de cette réunion, il a répété toutes les réserves que lui inspire la venue de la chaîne française. « *Je n'apprécierai pas l'arrivée d'opérateurs étrangers qui viendraient jouer les prédateurs sur notre marché audiovisuel, sans rien apporter et sans contribuer de quelque manière que ce soit à notre modèle économique* ».

J.-F. M.